

R1 : Permettre aux jeunes de participer aux décisions, renforcer la démocratie : pour l'abaissement de l'âge du droit de vote

Résolution à l'attention de l'Assemblée des délégué·es de la JS Suisse du 22 avril 2023 à Saint-Gall (SG)

Signataires : Lana Rosatti (Juso Stadt Bern), Samira Martini (JUSO Oberaargau), Tanja Blume (JUSO Emmental), Vanessa Bieri (JUSO Thun-Berner Oberland), Lucas Gijbers (JUSO Stadt Bern), Maria Rothacher (Juso Oberaargau), Linus Rothacher (Juso Oberaargau), Nadine Aeschlimann (JUSO Stadt Bern), Jakob Walczak (JUSO Stadt Bern)

En tant que parti de jeunes, nous savons que les jeunes s'engagent pour leur avenir et veulent participer aux décisions. Cela se manifeste également dans la société en général, au moins depuis le mouvement de grève pour le climat. Il est clair que le droit de vote doit être étendu. Les décisions prises par la politique aujourd'hui concernent les jeunes d'aujourd'hui maintenant, mais aussi et surtout à long terme. Aujourd'hui déjà, de nombreuses·eux jeunes s'engagent dans quelque 80 parlements des jeunes,¹ des partis de jeunes et des collectifs.

Il n'est depuis longtemps plus utopique de demander que l'âge du droit de vote soit étendu aux jeunes de 16 et 17 ans. Le canton de Glaris a introduit le droit de vote à 16 ans en 2007 déjà. Dans des pays comme l'Autriche et Malte, ainsi que dans la plupart des Länder allemands, les jeunes peuvent également voter à partir de 16 ans.²

Il est temps que la Suisse leur emboîte le pas, car il y a suffisamment de bonnes raisons pour cela.

Renforcer la démocratie !

Lors des élections au Conseil national de 2019, le taux de participation était de 45,1%.³ A long terme, notre objectif en tant que société et forces politiques actives doit être d'augmenter le taux de participation de la population suisse aux élections et aux votations, afin de répondre à nos exigences en matière de démocratie. C'est pourquoi il faut commencer très tôt à encourager l'intérêt des jeunes pour la politique. A 16 ans, de nombreux éléments de l'école obligatoire sont encore présents et il est possible de s'appuyer sur ces connaissances et cet intérêt. Une analyse comparative de cinq pays où l'âge du droit de vote est fixé à 16 ans montre clairement que la participation électorale a globalement augmenté après l'abaissement de l'âge.⁴

Sur cette question de la démocratie, le comportement et le positionnement de la plupart des politicien·nes bourgeois·es sont hypocrites. L'UDC en particulier, mais aussi les autres partis bourgeois, vénèrent souvent la démocratie en Suisse, mais s'opposent avec véhémence à son extension et à son renforcement - que ce soit chez les personnes sans passeport suisse, qui représentent tout un quart de la population, ou chez les jeunes de 16 et 17 ans, parmi lesquels beaucoup souhaitent également participer à la démocratie en Suisse. Mais ces groupes posent soudain un

1 <https://www.youpa.ch/jugendparlamente/wo-gibt-es-jupas/alle-jugendparlamente/>

2 https://www.swissinfo.ch/ger/politik/schweizer-politik_was-das-stimmrechtsalter-16-politisch-mit-sich-bringt/46344512

3 <https://www.bfs.admin.ch/bfs/de/home/statistiken/politik/wahlen/nationalratswahlen/wahlbeteiligung.html>

4 https://www.researchgate.net/profile/Andrew-Mycock/publication/337605489_Understanding_the_Policy_Drivers_and_Effects_of_Voting_Age_Reform/links/62d54ad55aab971198b948f5/Understanding-the-Policy-Drivers-and-Effects-of-Voting-Age-Reform.pdf#page=29

problème aux bourgeois-es. Elles-ils se sentent à l'aise avec les majorités actuelles et ne veulent pas « mettre en danger » le statu quo.

Le vieillissement de l'électorat est également un problème croissant. Lors des élections de 2019, plus de la moitié des votant-es avaient plus de 57 ans et Avenir Suisse a même évoqué dans une étude de 2016⁵ que l'âge médian des votant-es atteindrait bientôt 60 ans. L'âge médian de l'ensemble de la population est en revanche de 42 ans.⁶ On voit qu'il est urgent que les jeunes générations soient mieux représentées dans notre politique. C'est précisément à ce problème de vieillissement que l'abaissement de l'âge du droit de vote s'attaque directement.

Chaque voix compte !

Dans la société actuelle, les jeunes doivent assumer très tôt des responsabilités et prendre des décisions importantes pour leur vie future. Une grande partie des jeunes décident à l'âge de 16 ans du métier qu'elles-ils veulent exercer. Elles-ils ont déjà le droit de décider de leur religion, de disposer de leurs comptes en banque et sont sexuellement émancipé-es, alors pourquoi ne pourraient-elles-ils pas décider de leur avenir ?

Selon le moniteur politique easyvote⁷ la volonté de participer à la politique institutionnelle est au plus haut : 86% et 78% des jeunes qui auront le droit de vote lors des prochaines votations ou qui l'ont déjà veulent participer. Par conséquent, les jeunes devraient également pouvoir élire des représentant-es qui défendent leurs intérêts en politique et qui participent activement.

Nos revendications :

- L'extension immédiate du droit de vote à 16 ans.
- Un examen de l'extension du droit d'éligibilité à 16 ans.

Recommandation du comité directeur : accepter

⁵ <https://www.avenir-suisse.ch/ch-1995-2035/>

⁶ <https://www.stimmrecht16-luzern.ch/argumente/>

⁷ https://www.dsj.ch/fileadmin/files/4_Projekte/easyvote-politikmonitor/2022116_easyvote_Politikmonitor_2022_Schlussbericht.pdf